



COMMISSION INTERNATIONALE

Rapport d'activité 2020 et synthèse de l'olympiade

Présentation du contexte et compte rendu des actions

En parapente et en delta, les activités sont historiquement organisées à deux niveaux : mondial pour les sujets liés à la compétition, au sein de la CIVL, et européen, au sein de l'EHPU, pour les aspects non liés à la compétition.

À l'international, l'aéroclub de France (NAC) a délégué un élu de la FFVL comme représentant de la France à la CIVL au sein de la FAI. Les travaux sont suivis régulièrement par cet élu avec l'assistance d'un autre élu (en précision d'atterrissage) et des conseillers techniques de la fédération impliqués dans chacun des différents formats de compétition (vol de distance en parapente, vol de distance en delta, voltige en parapente, précision d'atterrissage en parapente).

Au niveau européen de l'EHPU, les activités concernent essentiellement les sujets de l'espace aérien (en relation avec l'EASA), de la sécurité et de la technique, au sein de la sous-commission interne ESTC, et indirectement, du suivi des travaux sur la norme pour la certification des parapentes (GT 6, dont le secrétariat est assuré par l'AFNOR, financé par l'EHPU), avec un suivi par des experts impliqués, dont des experts français.

En particulier, en relation avec l'ESTC, les récents travaux ont porté sur :

- La reconnaissance des niveaux de qualification des pilotes, avec une volonté de concurrencer l'IPPI-card définie par la CIVL (orientation que la FFVL n'a pas soutenue). Ce sujet a été induit, et s'est indirectement traduit, par la reconnaissance en Allemagne (via le DHV) de la qualification FFVL de biplaceur « de loisir ».
- La réflexion sur l'alignement de la déclaration d'accident fédérale sur celle de l'EHPU : cette réflexion a été aboutie côté FFVL, et la prochaine étape concerne une interface de transcription qui doit être mise en place par l'EHPU, dans la volonté d'avoir une base de données des accidents de meilleure qualité au niveau européen.

Sur les espaces aériens, le sujet majeur concerne actuellement les évolutions en réflexion en Europe pour l'ouverture des espaces aux drones, et les moyens techniques induits pour éviter les collisions.

Un sujet en cours, spécifique au delta, concerne le cadre de la motorisation électrique auxiliaire en classe 2 pour lequel un dossier est porté au niveau français, avec une recherche d'appuis côté EHPU.

En kitesurf, la FFVL s'est désengagée des organisations internationales au moment de la perte de la délégation ministérielle pour la pratique sur l'eau. Pour les autres pratiques, le niveau international n'est pas organisé.

En boomerang et en cerf-volant, les élus de la FFVL pour ces disciplines assurent le contact et suivent les sujets liés à l'organisation de compétitions internationales.

Perspectives pour l'olympiade qui débute

Il est nécessaire de poursuivre les travaux à l'international, en ayant une présence affirmée. Une implication active de la commission Sécurité et technique vers l'ESTC de l'EHPU serait bienvenue.

La gouvernance au sein de l'EHPU et le positionnement des autres fédérations européennes sont des sujets d'attention, d'autant plus dans la mesure où, à la différence de la FFVL, ces dernières n'intègrent pas une vision aussi globale, avec le niveau mondial, et la compétition.

Thomas Sénac